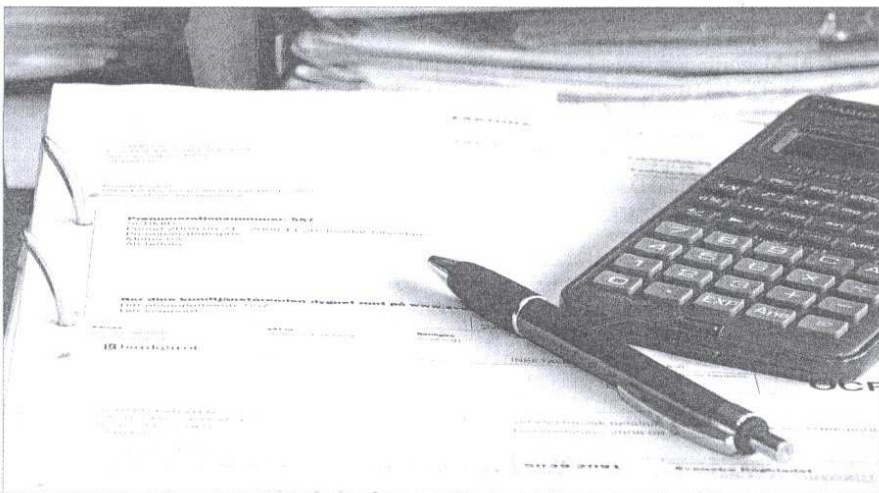


Les défauts de paiement inter-entreprises se stabilisent

■ De 20 à 30%, la croissance des déclarations d'impayés décélère nettement à environ 3% au premier semestre ■ Cette tendance s'explique par l'accélération des paiements de l'Administration et une plus grande prise de risque de la part des banques ■ Les transports, BTP et sidérurgie sont toujours des secteurs à risque.

Bonne nouvelle pour le milieu des affaires. Fini les taux de croissance à deux chiffres des impayés inter-entreprises, observés au cours des trois dernières années. Selon les données d'Euler Hermès Acmar, communiquées en exclusivité à *La Vie éco*, les déclarations d'impayés n'ont augmenté que de 3 à 4% sur le premier semestre par rapport au deuxième semestre de 2013, tranchant ainsi avec les hausses de 20 à 30% constatées auparavant. «*Nous ne suivons plus le même rythme d'aggravation fulgurante des défauts de paiement qui s'est installé sur le marché depuis un certain temps. Il y a une hausse certes, mais elle est bien moins importante qu'auparavant*», affirme Hicham Alaoui Ben-said, directeur des engagements chez Euler Hermès Acmar, qui pèse 85% du marché de l'assurance-crédit. Cette tendance est confirmée par Coface. Selon son directeur recouvrement et claims, Mohamed Khelladi, les impayés sur le premier semestre



seraient au même niveau qu'à fin 2013.

Cela dit, la baisse du rythme de croissance des déclarations d'impayés stabilise l'allongement des délais de paiement. Au terme du premier semestre, ils se situent à environ 5 à 6 mois en moyenne, selon les approximations concordantes des deux responsables.

Cette accalmie des impayés

est expliquée par trois principaux facteurs. Déjà, le marché sent une nouvelle appétence au risque de la part des banques. Ces dernières ouvrent les robinets petit à petit. Certes, elles adoptent encore un processus rigoureux d'octroi de crédits, mais elles prêtent de plus en plus aux entreprises les plus structurées, qui ont une bonne position dans leur secteur d'activité. «*Du moment qu'il n'y a pas d'investissements et que les recrutements se font rares, les concours contractés auprès des banques vont principalement aux fournisseurs*», explique M. Alaoui. A ce titre, plusieurs sources rapportent que les banques seraient en train de se désengager de quelques secteurs pour mieux financer ceux qui laissent entrevoir des signes de reprise.

Le deuxième facteur est l'accélération des paiements au niveau de l'Administration. En raison d'une situation financière qui s'améliore, le Trésor ne retarde plus autant qu'avant les paiements. «*Plusieurs administrations ont débloqué les paiements de plusieurs prestataires depuis avril-mai*», informe M. Alaoui. Les adjudicataires de marchés publics confirment, de

LA PREMIÈRE VAGUE DES IMPAYÉS A PRÉCIPITÉ LA FIN D'UN GRAND NOMBRE D'ENTREPRISES FRAGILES QUI NE POUVAIENT PLUS HONORER LEURS ENGAGEMENTS FAUTE DE LIQUIDITÉS

leur côté, que la cadence des paiements s'accélère. Toutefois, les acomptes reçus vont plutôt apurer les retards qui atteignent parfois un an et demi. «*Du coup, les prochains versements risquent d'être effectués en retard, ne serait-ce que pour des considérations administratives*», craint un opérateur.

L'électronique se porte bien

En plus de la nouvelle attitude des banques et de l'Administration, les spécialistes du crédit-fournisseur expliquent également cette

tendance par le cycle de maturation des impayés. En effet, la première vague des impayés a précipité la fin d'un grand nombre d'entreprises fragiles qui ne pouvaient plus honorer leurs engagements faute de liquidités. «*A partir de 2011, les défaillances d'entreprises ont crû de 10% annuellement. L'on présume que celles qui ont survécu sont plus solides et par conséquent ne font pas beaucoup d'impayés*», analyse Hicham Alaoui.

De l'avis des banquiers, les impayés auraient pu être mieux contenus si toutes les lignes de crédit avaient été renouvelées. En effet, plusieurs entreprises ont été surprises de voir leurs facilités réduites ou carrément supprimées en raison de la dégradation de leurs ratios de structure et d'activité, notamment celles évoluant dans des secteurs en berne.

A ce titre, cette amélioration relative du comportement de paiement ne peut pas encore avoir d'effet immédiat sur des secteurs bien précis, selon les spécialistes. «*Il s'agit d'une tendance qui touche tout l'écosystème et qui doit être pérennisée dans le temps pour avoir des retombées sur les secteurs en difficulté et sur l'économie de manière générale*», analyse un banquier. D'après les analyses recoupées d'Euler Hermès Acmar et Coface, les transports, BTP&Construction et sidérurgie continuent de représenter des secteurs à haut risque qu'il faut surveiller de près. A l'opposé, l'électronique est en très bonne posture, notamment en raison d'une activité boostée par la saison estivale, Ramadan et l'occasion de la Coupe du monde. «*Ce secteur se comporte bien en termes de croissance, mais on attend le sort des paiements pour juger de l'ensemble*», note M. Alaoui ■

NAOUFEL DARIF

Encore tôt pour parler de reprise économique...

La décelération des défauts de paiement aura certainement un effet positif sur les opérateurs économiques dont les décisions sont conditionnées en premier lieu par le paramètre de la confiance. D'autant plus qu'au cours des trois dernières années, l'économie était asphyxiée par des impayés qui s'entassaient à un rythme vertigineux, mettant plusieurs entités en cessation d'activité (les faillites ont crû de 10% par an depuis 2011). Toutefois, les spécialistes sont unanimes à affirmer qu'en dépit de ces signes de reprise, la crise n'est pas encore derrière nous. La tendance observée émane surtout d'un changement d'attitude de la part des banques et de l'Administration qu'il faut entretenir. Aussi, plusieurs secteurs n'ont pas encore vu le bout du tunnel à cause d'une activité toujours en berne. En plus, si la reprise en zone euro se confirme progressivement, le Maroc est dorénavant concurrentiel sur ce marché par plusieurs pays et risque de ne pas recueillir pleinement les retombées de cette reprise ■